

qui séparent le canton de *Saint-Just* de celui de Clermont. Il n'y a point d'eau courante dans l'étendue de la commune.

*Cernoy* est dans la partie méridionale; le village consiste en trois rues placées au fond d'un ravin; ces rues quoique pavées sont très-mauvaises.

Cette commune relevait du comté de Clermont.

Elle n'était pas paroisse, mais simple vicariat dépendant de la cure de *Noroy*. L'église fut dévastée dans les guerres du quinzième siècle et le logement du vicaire transformé en écurie.

Une tradition locale prétend qu'il existait en ce lieu, au douzième siècle, un couvent sous le titre de *Sainte-Croix*.

La seigneurie de *Cernoy* appartenait au dix-septième siècle à la maison italienne de Doria. Pierre Doria, capitaine de la galère de la reine, institua en 1650 son neveu François Desfriches, héritier de cette terre et de plusieurs autres, à condition pour lui et ses descendants de porter le nom et les armes de Doria, l'une des quatre maisons principales de l'état de Gènes.

L'ancien château seigneurial est un bâtiment moderne qui n'offre rien de remarquable. Ses tourelles ont été démolies depuis la révolution.

L'église sous l'invocation de saint Remy, est annexée à la succursale de *Noroy*. C'est un petit édifice, éclairé d'un seul côté par trois fenêtres, garni d'un simple plancher et sans aucun caractère architectonique; le clocher recouvert d'ardoises est sur la porte.

On voit à quelques pas de l'église une chapelle dite de Notre-Dame de Bon-Secours, à laquelle on vient en pèlerinage; cet édifice construit en 1756 est mal orienté.

Le village de *Trois-Etots*, *Trois Estots*, *Trois-Estocs*, (anciennement *les Trois-Etots*), est à six cents mètres au nord de *Cernoy*; il est formé de quelques maisons disposées en deux larges rues pavées, impraticables à cause de leur mauvais entretien.

*Trois-Etots* est une ancienne seigneurie qui appartenait dans le quatorzième siècle à la maison de Villers-Saint-Paul, l'une des plus importantes du Beauvaisis.

L'ancien château est une construction en briques, flanquée de deux tourelles; on l'a converti en ferme.

La cure était sous le patronage du prieuré de Wariville, et sous l'invocation de la vierge; elle est comprise aujourd'hui avec *Cernoy* dans la succursale de *Noroy*.

L'église est grande, élevée, construite en briques avec chaux de pierre; elle a été bâtie en 1544, et restaurée en 1644; le portail est décoré d'ornemens; cet édifice qui pourrait être utilement employé, tombe en ruines; on y voit des restes de vitraux.

La commune de *Cernoy* n'a point de propriétés bâties; elle possède une fontaine publique, une sablonnière, et quelques parcelles de friche sur l'ancien territoire de *Trois-Etots*.

Il y a un cimetière clos de haies vives près de chaque église.

La population est composée d'agriculteurs, de bûcherons et de charretiers qui sont répandus dans les pays voisins. On extrait des pierres dans les friches communales. Quelques femmes s'adonnent à la couture des gants.

*Contenance* : Terres labourables, 570 h. 26,80. — Terres labourables plantées, 1 h. 85,55. — Prés, 11 h. 35,25. — Bois, 80 h. 87,80. — Vergers, 6 h. 54,40. — Jardins potagers, 2 h. 31,70. — Marais, 0 h. 26,60. — Eaux, 0 h. 22,55. — Friches, 2 h. 77,95. — Chemins et places, 11 h. 46,79. — Propriétés bâties, 3 h. 14,60. — Total, 491 hect. 09,79.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 1 kil. — de Clermont, 1 myr. 3 kil. — de Beauvais, 4 myr. 1 kil. — Marchés, Pont Sainte-Maxence, Clermont, *Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 220. — Nombre de maisons, 57. — Revenus communaux, 65 fr. 82 c.

*CRESSONSACQ*, *Cressonsaq*, *Cressonsac*, *Cressonsart*, *Cressonesart*, *Cressonessard*, *Cressensac*, *Cressoncé*, (*Creantatio*, dans les titres ecclésiastiques du treizième siècle, *Cressonium essartatum*), vers la limite méridionale, entre *Rouwillers*, *Grandviller-aux-Bois* à l'est, *La Neuwilleroy*, *Pronteroy* au nord, *Cernoy* à l'ouest.

Le territoire est assis dans une plaine légèrement inclinée au sud; des bois le couvrent vers sa limite méridionale; le chef-lieu est placé à la limite opposée. Il est formé de plusieurs larges rues qui se croisent à angle droit. On ne rencontre aucune source dans l'étendue du pays.

*Cressonsacq* est un lieu fort ancien qui relevait du comté de Clermont et qui a donné son nom à une famille distinguée dans le moyen âge. Hersendis, dame de Cressonsart qui vivait en 1145, est le premier personnage connu de cette maison. Dreux son fils fit une donation à l'abbaye d'Ourscamps dans l'année 1164. Il transigea l'année suivante devant le roi Louis VII avec Eudes de Taverney, abbé de Saint-Denis en France, à l'occasion de la forêt de *Cressonsacq* dont il avait usurpé la plus grande partie.

Dreux II de Cressonsart, fils du précédent, et l'un des plus illustres chevaliers de son temps, se croisa en 1199, sous la conduite de Thibaut, comte de Champagne.

Robert, fils de Dreux II fut élu évêque de Beauvais vers l'année 1237; le vidame de Gerberoy fut uni au temporel de l'évêché

sous son épiscopat. Ce prélat assista en 1259 à l'exécution de cent quatre-vingt-trois Albigeois qui furent brûlés à Moncornet dans les Ardennes en présence du roi de Navarre et des principaux seigneurs de Champagne. Robert accompagna saint Louis pendant son voyage de la terre sainte, et mourut deux ans après dans l'île de Chypre.

Thibaut, seigneur de *Cressonsacq*, frère de l'évêque de Beauvais, eut des démêlés en 1223 avec Pierre d'Auteuil, abbé de Saint-Denis, pour des terres par lui essartées dans la forêt d'Ereux. Robert, son second fils, fut appelé à l'évêché de Senlis en 1260. Ainsi l'évêque de Senlis était neveu de celui de Beauvais. Ducange, trompé par l'identité des noms, les a confondus en un seul personnage.

La maison de Cressonsart était éteinte dès l'année 1300; cependant on sait que Mathieu de Cressonessart fut un des procureurs de l'ordre des templiers qui s'offrirent en 1308 à soutenir son innocence devant les commissaires nommés par Philippe-le-Bel.

Ogier, président au parlement, ambassadeur de France en Danemarck, possédait ce domaine en 1735; il fit construire la ferme.

Le manoir seigneurial était une forteresse considérable qui servait, ainsi que plusieurs autres places du Beauvaisis, à la défense des frontières du royaume. Les Anglais s'en emparèrent par capitulation en 1422, après la reddition de Meaux; ils démantelèrent les fortifications, et exercèrent toutes sortes de brigandages et de dévastations dans les environs. C'est à cette époque, selon la tradition locale, que le village de *Cressonsacq* qui existait avec son église près des bois du côté de *Cernoy* aux lieux dits la Cremaillère, le Rigaldy, et le chemin d'Eraïne, fut entièrement détruit.

En 1429, les chances de la guerre ayant remis le pays dans les mains des Français, le château fut restauré, et les habitans bâtirent leurs nouvelles maisons sous les murs de la forteresse, dont la chapelle fut convertie en église paroissiale. Il y a plusieurs exemples semblables dans le canton de *Saint-Just* et dans les autres parties de la Picardie, de villages changés d'emplacement par l'effet des événemens militaires.

Des lieux nommés le champ dolent et le champ de bataille, indiquent dans la plaine de *Cressonsacq* le théâtre de combats que la tradition dit avoir été livrés contre les Normands.

Louis XI ayant repris la ville de Roye sur Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, fit enlever les reliques de saint Florent dont Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, s'était emparé en 1077 à Saumur, et les renvoya dans l'Anjou. La translation de la châsse eut lieu à travers le Beauvaisis avec une grande pompe; la pro-

cession séjourna au château de *Cressonsacq*, où il accourut de toutes parts un nombre prodigieux de fidèles.

Le château de *Cressonsacq*, dont on voit encore une tour entière près du village du côté de *La Neuwilleroy*, était carré, flanqué de quatre tours, entouré de fossés larges et profonds, avec pont-levis; un aqueduc y amenait l'eau des bois de *Pronteroy* qui sont distans de demi-lieue. Les murs avaient de sept à quinze pieds d'épaisseur selon les côtés. Un souterrain s'étendait depuis la cour du château jusqu'aux bois de *Cressonsacq*. Cet édifice a été démoli après la révolution de 1789, à l'exception de la tour du nord-est qui est fort élevée et qu'on découvre de loin dans la campagne: on reconnaît aisément encore le talus des fossés.

Il y avait à *Cressonsacq* un prieuré de l'ordre de Cluny où devaient être deux moines avec le prieur. Pierre, évêque de Beauvais, le donna en 1127 à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Il paraît que ce bénéfice fut uni à la cure dans le dix-septième siècle; il valait alors deux mille livres.

La cure de *Cressonsacq*, sous l'invocation de saint Martin, avait pour patron le prieur de Saint-Martin-des-Champs. Ce n'est plus maintenant qu'une chapelle vicariale.

L'église est un bâtiment carré, sur l'un des côtés duquel le chœur forme saillie. Ce chœur était comme on l'a dit, la chapelle seigneuriale, à laquelle on ajouta une nef lorsque l'édifice devint le siège de la paroisse. Aucune partie du bâtiment qui est petit, obscur et humide, ne présente de caractère architectural; il est lambrissé; le clocher renversé par la foudre, n'a pas été reconstruit.

Le 3 février, jour de Saint-Blaise, il y a dans cette église un pèlerinage autrefois très-fréquenté; on invoquait les secours du saint contre les maux de gorge; le prêtre passait un fil rouge trempé dans l'eau bénite au cou des pèlerins. On conserve des reliques de saint Blaise et de saint Saturnin.

Un certain Gaspard de Cressonessart soutint en 1210 des opinions qui furent condamnées par les théologiens; il se disait l'ange de Philadelphie dont il est parlé dans l'Apocalypse; il abjura plus tard ses erreurs et n'en fut pas moins puni d'une prison perpétuelle.

La ferme de *Bretonsacq* ou *Bretonsac*, et anciennement *Bressonsac*, forme un écart au sud-est du chef-lieu; elle appartenait au couvent de Wariville.

La commune a une maison d'école et un presbytère qui lui a été légué par M. *Barthélémy Despeaulx*, chirurgien, avec une fondation pour le soulagement des pauvres.



Ce citoyen bienfaisant, mort le 5 novembre 1819, est l'auteur d'une *Instruction sur la vaccine* (1) publiée en 1803, qui a contribué à la propagation de cette découverte dans le département de l'Oise. On voit son tombeau dans le cimetière de *Cressonsacq*.

Le cimetière qui est trop petit, entoure l'église, étant clos de murailles.

Le 14 avril 1703, M. Hébert commissaire des guerres et seigneur de *Cressonsacq*, mort en 1714, légua une somme de quarante mille francs aux pauvres de sa paroisse et à ceux de *Pronteroy*, *Grandviller-au-Bois*, *Trois-Etots*. Un arrêt du parlement en date du 23 novembre 1739, décida que ces revenus seraient administrés par un bureau dont le siège serait à *Cressonsacq*, et ferait ses distributions dans les quatre paroisses. Cette fondation charitable n'existe plus depuis long-tems.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On trouve un moulin à vent, et une sablonnière dans l'étendue du territoire. Quelques femmes cousent des gants pour le commerce de Paris.

*Contenance* : Terres labourables, 505 h. 69,60. — Bois, 112 h. 49,55. — Vergers, 0 h. 36,45. — Jardins potagers, 18 h. 60,30. — Friches, 0 h. 20,65. — Chemins et rues, 10 h. 32,96. — Propriétés bâties, 5 h. 18,70. — Total, 652 hect. 88,21.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 1 kil. — De *Clermont*, 1 myr. 4 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 9 kil. — *Marchés*, *Pont-Saint-Maxence*, *Clermont*, *Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 408. — Nombre de maisons, 124. — Revenu communaux, 216 f. 25 c.

*CUIGNIÈRES*, *Cuignères*, *Cuignier*, *Cunignières*, *Coognières*, *Cugnères* (*Cugneria*, *Cuigneria*, *Coengneria*, *Coonneria*, *Cuneria*), à la limite méridionale, entre *Saint-Remy* à l'ouest, *Lieuwillers* au nord, *Pronteroy*, *Noroy* à l'est.

Cette commune est formée des anciennes paroisses de *Cuignières* et d'*Erquinwillers* qui ont été réunies en une seule municipalité par ordonnance du 26 juillet 1826.

Le territoire constitue une plaine découverte, dépourvue d'eau, un peu montueuse et ravinée vers sa limite méridionale.

(1) *Instruction sur la vaccine*, à l'usage des ecclésiastiques, des sœurs de la Charité, des propriétaires et des habitants des campagnes du département de l'Oise; suivie de quelques observations sur la clavelée des moutons; par B. P. Despeaulx, ancien chirurgien de l'école-pratique de Paris. — Paris, 1808, Caille et Ravier, in-8.° de XVI, 164 pages.

Le chef-lieu est à peu près central, comprenant plusieurs rues mal nivelées et mal alignées.

*Cuignières* a donné son nom à une famille devenue illustre dans le quatorzième siècle par le mérite d'un de ses membres. Simon de *Cuignières* qui vivait en 1165 paraît être le premier de sa race dont la mémoire ait été conservée. Anseau son neveu, légua en 1202 à l'abbaye de *Saint-Just* les dîmes de la paroisse de *Cuignières*, et partit ensuite pour la Terre-Sainte. Son troisième fils fut père de Pierre de *Cuignières*, une des lumières du tems : destiné d'abord à l'état ecclésiastique, Pierre le quitta pour se marier et pour entrer dans les affaires publiques; il devint grand conseiller de Philippe-le-Bel, charge qui équivalait à celle de garde des sceaux; il fut employé aux missions les plus importantes, et conserva son crédit pendant les règnes de Louis-Hutin, de Philippe-le-Long et de Charles-le-Bel; sa faveur fut portée au plus haut degré sous Philippe de Valois. Il soutint comme avocat du roi en l'année 1229, et en présence de la cour, une célèbre dispute contre Bertrand, évêque d'Autun, relativement à la juridiction ecclésiastique que Pierre de *Cuignières* prétendit être une usurpation sur la puissance temporelle; les conférences eurent pour résultat le chapeau de cardinal accordé à l'évêque d'Autun, et une accusation d'hérésie dirigée contre son antagoniste; mais ses talens et ses services lui servirent d'appui auprès du roi. Il en obtint même l'institution ou le renouvellement de l'appel comme d'abus, acte immense pour le tems où il fut rendu, et qui a immortalisé le nom de *Cuignières*. De cette époque, a daté la lutte qui s'est soutenue pendant plusieurs siècles entre le clergé et la magistrature. Pierre de *Cuignières* fut un des trois commissaires qui signèrent pour Philippe de Valois, le contrat d'acquisition du Dauphiné. Cet homme illustre mourut vers 1355 dans son château de Saintines, (canton de Crépy.)

La cure de *Cuignières* était conférée par l'évêque de Beauvais. Lamécourt (du canton de Clermont) en dépendait comme vicariat. Elle a aujourd'hui le titre de succursale.

L'église placée sous l'invocation de saint Martin, a été construite en 1598; cet édifice, sans caractère architectural, est bien entretenu; il n'y a ni voûtes, ni clocher, celui-ci ayant été démoli parce qu'il tombait en ruines.

D'anciens titres indiquent comme hameaux des lieux nommés *Biache*, *Combleville*, *Vaux-la-reine* qui ont entièrement disparu.

*Erquinwillers*, *Arquinwiller*, *Arquinwillier*, *Arquenvillers*, *Erkinviler*, est situé à quatre cents pas au nord de *Cuignières*. On y